

OCTOBRE 2023-1

LA GAZETTE DU M'

*Le bulletin d'information sur la médiation
Tribunal administratif de Bordeaux*



L'éditorial du M' :

Le Tribunal administratif de Bordeaux lance aujourd'hui sa Gazette : la "Gazette du M'" !

Cette initiative répond au besoin de lien exprimé le 14 juin dernier par les professionnels de la médiation présents au colloque.

Au cœur de cette publication, un billet d'humeur vous donnera l'opportunité de vous exprimer librement et avec humour sur des sujets libres. Si cette tribune humoristique vous intéresse, je vous remercie de bien vouloir me contacter directement sur ma boîte mail.

En plus du billet d'humeur, la Gazette proposera également quelques articles couvrant les différentes actualités de la médiation au tribunal.

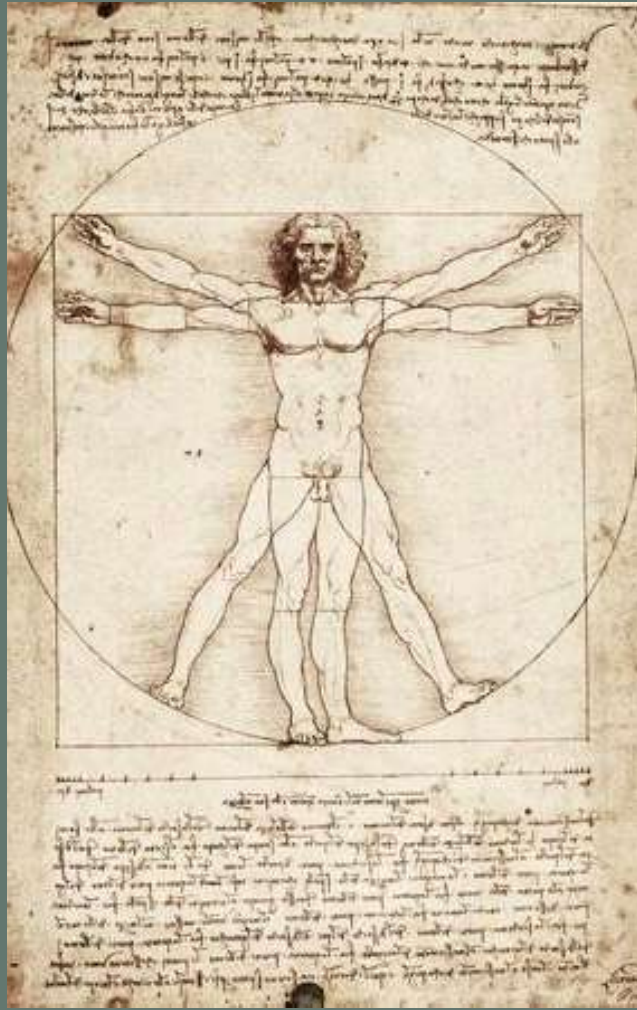
Le lancement de la Gazette des Médiateurs du Tribunal administratif de Bordeaux marque une étape importante dans la promotion de la médiation. En fournissant un espace de communication dédié, cette initiative contribuera à renforcer la cohésion de la communauté des médiateurs et à favoriser un échange fructueux d'idées et d'expériences. Elle sera mise en ligne sur le site internet du tribunal.

Bienvenue à cette première édition de la Gazette des Médiateurs, qui promet d'être un canal précieux pour tous ceux engagés dans le domaine de la médiation administrative au Tribunal administratif de Bordeaux.

Avec Mme Mariller, présidente de la juridiction, Mme Munoz-Pauziès, vice-présidente et référente médiation, nous vous souhaitons une bonne lecture sous le soleil de l'été indien bordelais.

Marie-Hélène Tanguy

Les brèves du M' :



Réouverture de l'appel à candidature national.

Le Tribunal administratif qui prépare une rentrée prometteuse a relancé son « Avis d'appel à candidature national ».

Cette opportunité s'adresse à tous ceux qui sont passionnés par la médiation et qui sont désireux de jouer un rôle dans la promotion de la médiation administrative à Bordeaux.

L'avis est ouvert jusqu'au 6 novembre 2023, à tous les professionnels de la médiation et à toutes les personnes qui remplissent des conditions préalables strictes.

Bienvenue à notre nouveau superviseur!

Nous sommes ravis de vous annoncer que nous venons d'intégrer un nouveau membre à notre équipe en tant que superviseur : un éminent psychiatre, chef de clinique, membre émérite de la Ligue des Droits de L'Homme, dont l'expertise et l'expérience enrichiront notre cadre de médiation.

Ce superviseur a été choisi pour sa connaissance approfondie en matière de bien-être psychologique.

Il sera à votre disposition pour vous offrir gratuitement une écoute attentive et confidentielle, vous permettant de partager vos préoccupations, vos défis et vos succès.

Ce qui distingue notre superviseur est son indépendance totale : il ne rend compte à aucune association de médiateurs ni même au référent-médiation du tribunal.

Son rôle est entièrement dédié à vous fournir un espace de soutien sans jugement et sans contraintes.

Nouvelle initiative de médiation institutionnelle gratuite au Tribunal administratif de Bordeaux.

Nous avons le plaisir de vous annoncer une initiative novatrice au sein du Tribunal administratif de Bordeaux, démontrant notre engagement continu envers la résolution des litiges de manière efficace et accessible pour tous les justiciables.

D'ici la fin de l'année, le tribunal lancera un programme pilote de médiation institutionnelle gratuite pour les litiges de faible montant financier.

La médiation institutionnelle gratuite constitue un nouveau versant de ce nouveau service offert au public.

Nous croyons fermement que cette nouvelle initiative renforcera la confiance du public dans notre tribunal et témoignera de notre engagement envers l'amélioration continue de nos services.

Signature d'une convention de partenariat avec l'Université de Bordeaux.

J'ai plaisir de vous informer que le Tribunal administratif de Bordeaux a signé une convention de partenariat avec le Master 2 MARL de l'Université de Droit de Bordeaux (Modes Alternatives de Règlement des Litiges).

Les étudiants qui ont suivi cette formation approfondie de 200 heures sont prêts à s'investir dans de véritables médiations, dans le strict respect de la déontologie.

Cette collaboration permet aux lauréats du Master 2 MARL, sélectionnés sur dossier, de participer à des médiations administratives en tant que médiateurs-débutants auprès de médiateurs-seniors.

La juridiction est convaincue de la plus-value de cette initiative qui vise à dynamiser notre vivier.

Actuellement 3 médiatrices-débutantes se sont lancées dans l'aventure au côté de 3 médiateurs-seniors qui se sont spontanément portés volontaires à l'issue du colloque.

Le billet du M' :

Le mot de la Présidente

“Il y a dix-huit mois, le Tribunal administratif de Bordeaux décidait de promouvoir la médiation administrative et lançait une campagne de recrutement de médiateurs, par voie d’avis d’appel à candidatures publié sur son site internet du 13 janvier 2022 au 1er avril 2022.

80 candidatures ont été déposées, et nous avons sélectionné 46 médiateurs expérimentés, aux profils variés. Nous avons ainsi constitué un vivier de médiateurs compétents, disponibles et prêts à s’engager pour offrir aux justiciables un service public de médiation de qualité.

La qualité du recrutement opéré a très vite porté ses fruits : en 2022, 110 dossiers ont fait l’objet d’une médiation, avec un taux d’accord de 77,9 %. Depuis le début de l’année 2023, c’est 140 médiations qui sont ou ont été menées, avec un taux d’accord de 52,6 %.

Les tarifs ont été maîtrisés, ce qui a permis d’envoyer à la médiation un grand nombre d’affaires. Pour faire face à l’évolution de la demande de médiation et venir renforcer notre équipe, le tribunal vient de publier sur son site internet un nouvel appel à candidature. Nous espérons ainsi enrichir notre vivier et pérenniser.

Nous avons également mis en place un système de parrainage, dans lequel un médiateur-sénior accompagne un médiateur-débutant le temps nécessaire à sa formation pratique. Cela permet de rassurer nos médiateurs-débutants et de renforcer les liens entre médiateurs.

C’est donc avec une confiance renforcée dans la médiation que nous débutons cette nouvelle année judiciaire. Longue vie à la médiation bordelaise !”

Cécile Mariller, Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux

Frédérique Munoz-Pauziès, Présidente de la 4ème chambre et Référente médiation

Les photos du 14 juin 2023 :







L'Équipe de rédaction du M':

Marie-Hélène TANGUY, rédactrice en chef du M'
Marie-Anne PRADAL, graphiste en chef du M'
Jacques VAUBOIS, correcteur en chef du M'
Elodie SOURIS, responsable en chef de la diffusion du M'

Avec le bienveillant soutien de Mme Frédérique Munoz-Pauziès, Présidente de la 4ème chambre et Référente médiation